

## **DERNIERS AJUSTEMENTS DANS LA POLITIQUE MONETAIRE DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE**

Dès son arrivée à la tête de la BCE, Christine Lagarde a souhaité élargir la revue stratégique pour réfléchir à l'intégration des risques climatiques dans la politique monétaire de la banque centrale.

En mars 2021, la première étude destinée à évaluer la résilience du secteur financier face à ces risques importants a identifié deux risques majeurs :

- le risque physique : inondations, sécheresse, incendies...
- le risque de transition : les mesures prises pour ralentir le dérèglement climatique vont impacter certains secteurs, en premier lieu le secteur pétrolier et gazier

Selon les experts, l'augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes pourrait perturber directement l'activité de certaines entreprises. L'Europe du Sud serait plus exposée aux canicules et aux incendies tandis que l'Europe centrale et du Nord serait plus exposée aux inondations, comme cela a été le cas en juillet 2021.

Par ailleurs, augmenter les taxes sur les émissions de carbone entraînerait une hausse des coûts et une baisse de la marge des entreprises. Les secteurs très émetteurs de CO2 risquent de connaître une forte baisse de leurs activités traditionnelles et certaines entreprises pourraient se trouver dans l'impossibilité de rembourser leurs emprunts.

L'étude de la BCE a d'ailleurs montré que les coûts de politiques en faveur du climat sont bien moins élevés que les coûts engendrés par des catastrophes naturelles fréquentes si aucune action d'envergure n'est mise en œuvre. Cela plaide donc pour des actions politiques majeures dès maintenant.

**Suite à cette étude, la BCE a communiqué dès début juillet alors que les annonces sur la revue stratégique étaient initialement prévues en septembre. Elle s'est engagée à intégrer davantage les considérations relatives au changement climatique dans ses actions, et notamment dans les rachats de dettes d'entreprise.**

D'autre part, la banque centrale européenne a changé son objectif d'inflation. Jusqu'à présent, le niveau cible était d'être inférieur, mais proche de 2%. Aujourd'hui la banque centrale a fixé l'objectif à 2%. Tout comme la Federal Reserve (banque centrale américaine), elle tolérera des hausses de prix temporairement supérieures à ce taux. Avec ce changement, la politique monétaire pourra donc rester accommodante même si l'inflation dépassait momentanément les 2%.

**En conclusion, la BCE a donc apporté deux changements majeurs à sa politique monétaire : l'intégration des risques climatiques et la fin du couperet à 2% sur l'inflation.**

*Marie MARCO  
Août 2021*